Une c�r�monie du 8 mai in�dite !

NEWS

CULTURE HISTORY DEMOCRACY
Thursday, may 2, 2019

Une c�r�monie du 8 mai in�dite !

A l?occasion du 74e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, Pascal Th�venot Maire de la Ville et la municipalit� organisent une journ�e de m�moire. Apr�s l?hommage aux combattants et victimes de la seconde guerre mondiale lors de la c�r�monie traditionnelle, la ville inaugurera la borne symbolisant le passage des combattants de la 2e Division Blind�e (2e DB) qui, il y a 75 ans, arrivaient de Normandie et traversaient les Yvelines pour lib�rer Paris de l?occupation allemande.

Deux manifestations pour se souvenir

Aux c�t�s des anciens combattants, des repr�sentants de la BA 107, des CRS, des Pompiers et de la Pr�fecture, la commune de V�lizy-Villacoublay se recueillera, dans la matin�e du 8 mai, en m�moire des morts pour la France autour d?un d�p�t de gerbes au cimeti�re puis au pied du monument aux morts avant de se retrouver en mairie. La communaut� �ducative, des �l�mentaires et des coll�giens, ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes seront associ�s � cet hommage.

Souhaitant valoriser son Histoire et faire que chacun s?approprie le v�cu de la ville, la municipalit� a d�cid� d?installer une borne symbolisant le passage de la 2eDB du G�n�ral Leclerc, � l?angle de l?avenue de Picardie et de la rue de la division Leclerc (quartier des Provinces). Cette borne appel�e aussi *borne du serment de Koufra* et une plaque comm�morative seront inaugur�es le 8 mai à partir de 14h.
Diverses animations vous seront propos�es, dont une exposition de v�hicules militaires d?époque, à bord desquels vous pourrez monter pour un circuit en ville, gr�ce à l?association *Univem* de Satory.

D&#x0000;couvrez le programme d&#x0000;taill&#x0000; de la journ&#x0000;e ici

A noter ! pour assurer le bon d&#x0000;roulement de l'inauguration, des mesures relatives &#x0000; la circulation et au stationnement s'appliqueront ce jour-l&#x0000; :

Circulation

- de 8h &#x0000; 20h la circulation sera interdite &#x0000; tous v&#x0000;hicules, sauf aux v&#x0000;hicules de secours
- sont concern&#x0000;es l'avenue de Picardie (entre la rue de Champagne et la rue de la Division Leclerc), la rue de la Division Leclerc (entre la rue Montaigne et la rue de Bretagne dans les deux sens de la circulation) et la rue de la Division Leclerc (sur la voie de circulation depuis la sortie du parking souterrain jusqu'&#x0000; la rue de Bretagne)
- une d&#x0000;viation sera mise en place par les voies adjacentes

Stationnement

- du mardi 7 mai d&#x0000;s 14h au mercredi 8 mai 20h, le stationnement et l'arr&#x0000;t de tous v&#x0000;hicules seront interdits et consid&#x0000;r&#x0000;s comme g&#x0000;nants, conform&#x0000;ment &#x0000; l'article R417-10 du Code de la Route
- sont concern&#x0000;es l'avenue de Picardie (entre la rue de Champagne et la rue de la Division Leclerc), la rue de la Division Leclerc (depuis la sortie du parking sous-terrain jusqu'&#x0000; l'avenue de Picardie) et deux places de stationnement au d&#x0000;but de la rue de Champagne
- une signalisation sera mise en place par les services techniques de la ville

Read more

D&#x0000;roul&#x0000; de la c&#x0000;r&#x0000;monie